

Pourquoi solliciter le psychologue en santé au travail ?



- Vous êtes un employeur et vous rencontrez des difficultés sociales dans votre entreprise ?
- Vous venez de vivre un événement grave, vous avez besoin d'une écoute ?
- Vous êtes salarié, votre situation de travail vous fait souffrir et vous ne savez plus comment faire ?

Il peut sûrement vous aider...



Spécialiste dans l'analyse des situations et de l'organisation du travail



A l'écoute des besoins des entreprises et des salariés



Respect de la confidentialité, bienveillance et intégrité



Professionnel ressource du SPSTI* en lien avec les équipes pluridisciplinaires

*Service de prévention et de santé au travail Interentreprises

Contactez nous...



02 51 95 18 05



contact@pstvl.fr



pstvl.fr



**PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL
VENDÉE LITTORAL**

Les Sables d'Olonne | Fontenay-le-Comte

Les prestations présentées font partie de l'offre socle et sont comprises dans les cotisations de l'employeur

L'accompagnement du psychologue en santé au travail



Les Risques

Psychosociaux

Une action pour coconstruire une organisation adaptée aux besoins de l'entreprise tout en préservant la santé des salariés



CONSEILLER l'employeur dans la prévention des RPS*

ACCOMPAGNER dans l'identification des facteurs de RPS*

SENSIBILISER collectivement en s'adaptant aux besoins de l'entreprise

PARTICIPER aux Instances Représentatives du Personnel

*Risques Psycho Sociaux

La prise en charge individuelle



Vous vivez une situation de souffrance au travail ?
Ne restez pas seul(e)...

Un accompagnement psychologique court pour :

se DÉCHARGER

poser un DIAGNOSTIC

se REMOBILISER

être RÉORIENTÉ

Comment ?

En prenant rendez-vous avec le médecin du travail, il vous orientera vers le professionnel adapté.



Les événements graves

Votre SPSTI* est là pour vous aider...

